



# SPEAK

## U!

## POLITIQUE D'ALERTE

*en résumé*



CHEZ VALEO, NOUS ATTACHONS UNE GRANDE IMPORTANCE À LA PRÉVENTION, À LA GESTION DES RISQUES ET NOUS VEILLONS À NOUS CONFORMER AU MAXIMUM AUX LOIS ET AUX RÉGLEMENTATIONS.

NOUS ENCOURAGEONS NOS PARTIES PRENANTES INTERNES ET EXTERNES À NOUS AIDER À PRÉVENIR ET À DÉCELER LES PROBLÈMES, ET À S'EXPRIMER FRANCHEMENT LORSQU'ELLES SOUPÇONNENT OU SONT TÉMOINS D'UNE ACTIVITÉ QUI ENFREINT NOS PROGRAMMES D'ÉTHIQUE ET DE CONFORMITÉ OU DES LOIS.

À CETTE FIN, VALEO PROPOSE UN DISPOSITIF INTERNE D'ALERTE, QUI EST À LA FOIS SÛR, EFFICACE ET CONFORME AUX NOMBREUSES RÉGLEMENTATIONS SUR LA PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE ET DES PERSONNES CONCERNÉES.

## LANCEUR D'ALERTE

Un **LANCEUR D'ALERTE** est une personne autorisée par la loi à soumettre une Alerte à Valeo au moyen du Dispositif d'alerte.

Cela peut être :

- ➡ Un(e) salarié(e) Valeo,
- ➡ Un entrepreneur,
- ➡ Un intérimaire,
- ➡ Un tiers autorisé conformément aux lois et aux réglementations

# ALERTE

Une **ALERTE** est un signalement portant sur les faits ou actes suivants :

- Un acte suspecté, réel ou avéré et les tentatives de dissimulation d'un tel acte, qui s'est produit ou demeure très susceptible de se produire,
- résultant des activités de Valeo, directement ou indirectement, ainsi que des activités des sous-traitants ou fournisseurs lorsqu'elles sont rattachées à une relation commerciale établie avec Valeo,
- susceptible de caractériser :
  - ✓ Un crime ou un délit,
  - ✓ une menace ou un préjudice pour l'intérêt général,
  - ✓ une violation d'un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par un pays dans lequel Valeo est présent,
  - ✓ des atteintes graves envers les droits humains et libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement,
  - ✓ une violation du droit de l'Union européenne qui relève de l'Art. 2 de la directive européenne sur les lanceurs d'alerte, et de toute législation locale ultérieure protégeant les lanceurs d'alerte,
  - ✓ une violation du Code Éthique des affaires de Valeo et/ou du Code de Conduite des Partenaires Commerciaux de Valeo et/ou de son programme de conformité

# DISPOSITIF INTERNE D'ALERTE

Le **DISPOSITIF INTERNE D'ALERTE VALEO** est composé des éléments suivants :

1/

## LA PLATEFORME

La Plateforme est un outil dédié et sécurisé, disponible gratuitement 24h/24 et 7j/7, qui permet de faire des signalements factuels, détaillés, confidentiels et documentés en remplissant, dans la langue de votre choix, un questionnaire prédéfini. Valeo met cette Plateforme à disposition par l'intermédiaire d'un prestataire de services européen établi en Europe :

<https://valeo.whistleblownetwork.net/>

La Plateforme permet aux lanceurs d'alerte de soumettre un signalement au niveau local ou mondial, selon ce qu'ils jugent approprié, à des salariés spécifiquement désignés (les Référénts).

2/

## LES CONTACTS DÉSIGNÉS, NOMMÉS PAR VALEO AU NIVEAU DU GROUPE ET AU NIVEAU LOCAL

**Les Référénts** sont désignés au niveau du Groupe (**Référénts Groupe**) ou au niveau local (**Référénts Entité**) pour recevoir et/ou traiter les signalements. Ils sont choisis pour leur aptitude à exercer leurs fonctions en toute impartialité, objectivité et confidentialité, et avec l'autorité et les ressources nécessaires pour mener à bien leur mission.

3/

## LES CANAUX DE SIGNALEMENT EXTERNES

Les Lanceurs d'alerte ont également la possibilité, selon la législation locale, d'adresser leur signalement aux autorités externes désignées.

La liste des référents et des autorités externes est disponible sur la Plateforme (<https://valeo.whistleblownetwork.net/> - section « À qui adresser votre signalement »)



## QUELLE QUE SOIT L'OPTION CHOISIE POUR ÉMETTRE UNE ALERTE SUR LA PLATEFORME VALEO, VOUS DEVEZ :

- ➔ Utiliser un seul canal de signalement interne et privilégier le canal de signalement du Groupe pour les Alertes de nature urgente ou significative,
- ➔ Préciser votre qualité (salarié(e) Valeo, entrepreneur, intérimaire, salarié(e) d'un partenaire d'affaires...),
- ➔ Décrire les faits qui sont directement liés à l'Alerte, de façon précise, objective, pertinente et factuelle,
- ➔ Télécharger les pièces justificatives sur la Plateforme. Ces pièces sont considérées comme confidentielles,
- ➔ Créer une boîte postale sécurisée afin de communiquer avec les Référénts et les enquêteurs de façon sécurisée, confidentielle et même anonyme si vous le souhaitez.

Si vous avez besoin de conseils, n'hésitez pas à contacter votre Compliance Champion, le Directeur Éthique et Conformité ou l'équipe d'investigation.

**NB/**

Une Alerte peut être anonyme, même s'il est généralement conseillé aux Lanceurs d'alerte de s'identifier.

# PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE ET DES PERSONNES SIGNALÉES

La **POLITIQUE** décrit les mesures de **CONFIDENTIALITÉ** et de **PROTECTION** applicables aux Lanceurs d'alerte, aux Personnes signalées et autres Tierces parties mentionnées.

Les informations qui permettent de les identifier sont considérées comme **hautement confidentielles**. Elles sont traitées en conséquence et sont potentiellement divulguées aux seules personnes compétentes autorisées par la politique, la loi ou le Lanceur d'alerte.

**Il est formellement interdit d'user de représailles, de réprimander ou de faire pression**, de quelque manière que ce soit, sur un Lanceur d'alerte qui aurait émis une Alerte de bonne foi, même si les faits se révèlent par la suite inexacts ou ne débouchent sur aucune action. **Toute personne usant de représailles fera l'objet de mesures disciplinaires.**

**En revanche**, une Alerte émise de mauvaise foi, dans l'intention de nuire ou de porter atteinte à la réputation de la Personne signalée, peut exposer le Lanceur d'alerte à des mesures disciplinaires, voire à des poursuites judiciaires, selon la législation applicable.

**LES MESURES DE  
CONFIDENTIALITÉ  
SERONT D'AUTANT  
PLUS EFFICACES SI :**

➡ Les Lanceurs d'alerte utilisent la Plateforme pour faire leur signalement

➡ Ils s'abstiennent, autant que possible, de parler de leur Alerte

Pour plus d'informations sur les moyens déployés par Valeo pour protéger les données à caractère personnel, consultez le document **DISPOSITIF D'ALERTE - AVIS DE CONFIDENTIALITÉ**